



MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS SITUES EN MILIEU RURAL

CONTENU DE LA DEMARCHE

Dans le cadre de la Stratégie régionale du Tourisme et des Loisirs, la Région souhaite soutenir la modernisation et le développement des hébergements touristiques.

Consciente des difficultés que rencontrent les hôtels en milieu rural, la Région propose aux établissements volontaires, de confier à un cabinet d'études spécialisé, une mission d'accompagnement personnalisée, dont les objectifs sont de :

- Etablir un diagnostic-bilan,
- Elaborer des préconisations assorties d'un plan d'actions pour accompagner le développement de l'hôtel.

Cet accompagnement se déroulera en deux phases :

- Phase n°1 : diagnostic qui comportera a minima les éléments suivants :
 - le contexte touristique et économique, l'environnement touristique et concurrentiel,
 - les services proposés (restauration, ...),
 - l'organisation juridique (propriété des murs, exploitation),
 - la situation et les résultats financiers (analyse des documents comptables),
 - la politique commerciale et marketing,
 - le pilotage et la gestion des ressources humaines,
 - l'évaluation de la satisfaction des clientèles,
 - l'état des bâtiments, des aménagements et des installations à disposition des clientèles
 - les besoins et les projets de l'établissement.

Ces éléments seront retranscrits au sein d'un bilan d'établissement qui permettra d'évaluer sa situation générale.

Cette phase donnera lieu à une visite sur place et un entretien avec l'exploitant/propriétaire de l'établissement, comprenant notamment une analyse des documents comptables et des données sur l'environnement touristique de l'établissement.

- Phase n°2 : expertise et propositions au regard des éléments du bilan d'établissement :
 - Les marges de progrès (forces/faiblesses/opportunités/menaces),
 - Le plan d'actions dans l'un ou plusieurs des quatre domaines d'intervention suivants :
 - ✚ les investissements : amélioration/modernisation de la qualité des installations, amélioration de la qualité thermique/énergétique, travaux d'aménagement intérieurs et/ou extérieurs, ...
 - ✚ les actions en matière de développement commerciale : étude de positionnement clientèles, actions de promotion et de commercialisation, de fidélisation ...
 - ✚ le pilotage et la gestion des ressources humaines et de la valorisation des compétences : formation des salariés et des gérants, ...
 - ✚ la préparation d'une éventuelle transmission de l'établissement ou la consolidation de la pérennité de l'activité à moyenne échéance.

Ce plan d'actions devra être priorisé et assorti d'un calendrier prévisionnel de réalisation ; les acteurs et outils à mobiliser seront précisés dans le rapport final.

Un rapport de synthèse intégrant la phase diagnostic et le plan d'actions sera établi pour chaque hôtel accompagné. Il sera présenté individuellement à chaque hôtelier lors d'un entretien-bilan et remis à la Région au maximum 2 mois après la fin de l'accompagnement de chaque établissement.

Une réunion-bilan intermédiaire sera organisée entre la Région et le cabinet d'études sélectionné, afin de réaliser un point d'étapes de la mission.

MODALITES DE PARTICIPATION

Les établissements hôteliers intéressés par cette démarche, doivent compléter le dossier ci-après. Celui-ci comprend notamment l'engagement écrit de la part de chaque établissement qui prendra part à cette démarche, de la mener à son terme.

Le dossier de candidature complété est à retourner à la direction du Tourisme du Conseil régional du Centre-Val de Loire par voie postale à l'adresse suivante :

**Conseil régional
Direction du Tourisme
9 rue Saint Pierre Lentin
45041 ORLEANS
CS 94117**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au jeudi 31 janvier 2019.

Les établissements qui pourront prendre part à cette démarche seront sélectionnés par la direction du tourisme en février 2019, qui veillera notamment à répartir les établissements bénéficiaires sur les six départements de la région.

Afin de tenir compte des impératifs et indisponibilités des professionnels durant la saison touristique, il est prévu une période de réalisation de la mission d'accompagnement entre mars 2019 et novembre 2020.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS SITUES EN MILIEU RURAL

DOSSIER DE CANDIDATURE

1- Identification de l'établissement

- Forme juridique et dénomination sociale : _____
- Nom commercial : _____
- Numéro SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
- Adresse : _____
- Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____
- Représentant légal (nom, prénom et fonction) :

- Personne en charge du suivi de l'opération et fonction :

- ☎ : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Portable : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
- Mél : _____
- Site internet : _____

2- Présentation de l'établissement

- Date de démarrage de l'activité par le propriétaire actuel : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- Date du classement de l'établissement : |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- Classement (en étoiles) : |__|
- Nombre de chambres : |__|__|__|
- Nombre lits touristiques : |__|__|__|
- Adhésion à une chaîne volontaire :

Oui. Précisez : _____

Non

- Services proposés par l'établissement (restauration, salles de réunion, ...) et partenariats avec des opérateurs touristiques :

- Labels touristiques (Accueil vélo, Qualité Tourisme, ...) :

- Effectif salarié en équivalent temps plein (ETP) à la date de la demande : _____

Dont CDI : _____ ETP

Dont CDD : _____ ETP

- Avez-vous procédé à la création ou suppression d'emploi au cours des cinq dernières années :

Création. Précisez :

Suppression. Précisez :

- Taux d'occupation annuel : N-1 : ___ % N-2 : ___ %

- Revenu moyen/chambre disponible (RevPar) : N-1 : ___ € N-2 : ___ €

- Recette moyenne/chambre louée (RMC) : N-1 : ___ € N-2 : ___ €

- Clientèles accueillies :

Tourisme/loisirs : ___ %

Affaires : ___ %

Française : ___ %

Etrangère : ___ %

	N-1	N-2		N-1	N-2
Chiffre d'Affaires			Capital social		
Excédent brut d'Exploitation			Capitaux propres		
Résultat d'exploitation			Dettes financières		
Résultat net			Total du bilan		

- Remarques sur l'évolution de la situation financière de votre établissement au cours des deux dernières années :

- Proposez-vous un service de réservation/commercialisation en ligne ? Oui Non

Si oui, outils utilisés : _____

- Adhésion à la place de marché régionale ? Oui Non

- Investissements réalisés au cours des cinq dernières années :

Descriptif et années auprès des investissements réalisés	Montants

3- Besoins de l'établissement

- Quels sont vos besoins et vos attentes par rapport à un accompagnement par un cabinet spécialisé ?

- Quels sont vos projets de développement à court et moyen termes ?

- Motivations et commentaires

4- Engagement du porteur de projet

Le demandeur atteste de :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier,
- la régularité de la situation fiscale et sociale de la structure porteuse du projet
- la conformité de l'établissement aux dispositions réglementaires en vigueur
- Que l'entreprise concernée ne fait pas l'objet d'une procédure collective (exemples : redressement, liquidation ...) liée à des difficultés économiques et n'est pas considérée comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation des aides
- Que l'établissement concerné n'est pas en vente au moment de la réalisation de la mission d'accompagnement régionale

Le demandeur certifie également par la présente :

- S'engager dans la réalisation de la mission d'accompagnement proposée par le Conseil régional Centre-Val de Loire, qui comporte une phase de diagnostic et une phase de plan d'actions

Il s'engage notamment à :

- Mener cette mission jusqu'à son terme, l'étude ne devant pas excéder une période de 4 mois entre son démarrage et la remise du rapport intégrant le projet de développement,
- Réserver un bon accueil au cabinet missionné par le Conseil régional et lui communiquer tout élément et document nécessaire à la conduite de la mission qui lui a été confiée,
- Autoriser la transmission des données concernant son établissement dans le cadre de cette mission d'accompagnement au Conseil régional du Centre-Val de Loire.
- S'engager à participer et à témoigner dans le cadre d'enquêtes ou de campagnes de communication que pourrait mener la Région et/ou le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire.

A _____, le _____

Cachet de l'établissement et signature de son représentant légal